

PRIMA SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2019
1ère session extraordinaire de 2019
31 DI GHJENNAGHJU È 1mu DI FERRRAGHJU
31 janvier et 1er février
2019/E1/003

Question déposée par Marie-Hélène Padovani au nom du groupe Andà Per Dumane

Objet : *Fracture numérique*

Monsieur le Président, Chers collègues,

L'accès aux nouvelles technologies numériques représente en Corse comme ailleurs un enjeu essentiel, qu'il s'agisse de l'accès au matériel ou à des compétences numériques, notamment dans le cadre de procédures de plus en plus dématérialisées.

La relation entre les usagers et les services publics est profondément modifiée. Les services de l'État semblent fuir notre territoire, les personnels qui partent à la retraite sont remplacés par des procédures dématérialisées. Les citoyens ne sont plus que des numéros, des codes informatiques. Notre société se déshumanise petit à petit.

La Corse, comme vous le savez, cumule plusieurs handicaps :

- Fracture sociale : C'est la région la plus pauvre de France ;
- Fracture technologique : Les débits internet y sont les plus faibles. Des secteurs entiers, notamment du rural, subissent des dysfonctionnements réguliers des réseaux téléphoniques empêchant l'accès à la 4G, voire sont complètement exclus de la desserte en haut débit.
- Fracture administrative : La distance entre les services publics et la population s'agrandit encore plus que sur le continent : Fermeture d'agences postales, de gendarmeries, de services administratifs, des services publics d'État, de classes, d'écoles, pour des raisons de rentabilité !

Les PME et artisans sont également impactés et doivent obligatoirement répondre aux appels d'offre par voie dématérialisée dès que le marché dépasse 25.000 euros. Pour l'heure, cette nouvelle procédure contraignante qui nécessite un temps d'adaptation entraîne souvent une mauvaise, voire une absence d'offre. On ne peut pas féliciter le rédacteur de ce texte qui a encore été pensé pour les grandes métro-poles où technologies numériques et formations se trouvent au pied de votre porte.

Notre groupe est très inquiet pour notre population. Alors comment faire du numérique un levier d'amélioration de l'activité économique et de l'accès aux droits et aux services publics ?

Pour répondre à ce défi, il faut pouvoir se doter de compétences nouvelles, de travailleurs sociaux spécialisés dans le numérique qui doivent aussi œuvrer au cœur des territoires isolés et pas seulement dans les grandes métropoles.

Monsieur le Président, vous avez l'ambition de faire de la Corse une terre numérique d'excellence. En 2017, vous avez décliné un plan d'action tripartite avec 3 grandes mesures comprenant le chèque connexion, la création d'un service public de la médiation numérique, et une stratégie concernant l'inclusion numérique. Ce plan d'action a-t-il aujourd'hui produit des effets positifs ?

Pensez-vous qu'il soit possible de relever ce défi ? Celui de permettre le développement des services publics d'accès au numérique dans les territoires les plus éloignés ?

Pensez-vous aider les communes et sous quelle forme, seul relais existant entre les services publics et la population ?

Je vous remercie.